

**REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 mars 2019**

**A 19h00**

**En salle du Conseil Municipal**

ETAIENT PRESENTS : Mmes- Ms MORIN / VERHOEVEN / BRUNET / GAMET / PAULIN / SOLIGNY / MALLEIN / PINSON / MORICE / MEFFERT / MESTRE / BUREAU / BOURGET-VECCHIO / JANSONNIE / NERZIC / SEMENCE / HUET /

Etaient absents : Mme MERIGOT excusée  
M. ROINE excusé

Ont donné pouvoir : NEANT

Ont été nommés secrétaires : Mme MESTRE et Mr VERHOEVEN



Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08.01.2019, à la majorité des personnes présentes

**1. Approbation des comptes de gestion 2018 COMMUNE / EAU / ASSAINISSEMENT**

**Commune**

M. le Maire fait lecture des comptes avec leurs explications.

Approuvés à l'unanimité des personnes présentes, soit 17 voix.

**Eau**

M. le Maire fait lecture des comptes avec leurs explications.

Approuvés à l'unanimité des personnes présentes, soit 17 voix.

**Assainissement**

M. le Maire fait lecture des comptes avec leurs explications.

Approuvés à l'unanimité des personnes présentes, soit 17 voix.

**2. Approbation des comptes administratif 2018 COMMUNE / EAU / ASSAINISSEMENT**

**COMMUNE**

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévues	1 632 745.96
	Réalisées	1 374 864.72

Recettes	Prévues	1 632 745.96
	Réalisées	1 649 942.36

## **INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévues	934 013.52
	Réalisées	470 268.39
	Reste à réaliser	450 441.00
Recettes	Prévues	934 013.52
	Réalisées	397 375.21
	Reste à réaliser	53 000.00

### **RESULTAT DE CLOTURE**

Investissement	- 72 893.18
Fonctionnement	275 077.64
Résultat	202 184.46

Le Conseil Municipal hors présence de Monsieur le Maire, et sous la présidence de Mr VERHOEVEN, 1<sup>er</sup> adjoint approuve le compte administratif de la commune 2018, à l'unanimité 16 POUR

## **EAU**

### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévues	174 191.07
	Réalisées	48 667.58
Recettes	Prévues	174 191.07
	Réalisées	183 057.25

### **INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévues	180 268.06
	Réalisées	26 912.73
	Reste à réaliser	42 250.00
Recettes	Prévues	180 268.06
	Réalisées	91 090.82
	Reste à réaliser	

### **RESULTAT DE CLOTURE**

Investissement	64 178.09
Fonctionnement	134 389.67
Résultat	198 567.76

Le Conseil Municipal hors présence de Monsieur le Maire, et sous la présidence de Mr VERHOEVEN, 1<sup>er</sup> adjoint approuve le compte administratif de la commune 2018, à l'unanimité 16 POUR

## **ASSAINISSEMENT**

### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Prévues	137 888.34
	Réalisées	84 267.97
Recettes	Prévues	137 888.34
	Réalisées	136 802.70

### **INVESTISSEMENT**

Dépenses	Prévues	330 326.11
----------	---------	------------

	Réalisées	50 483.24
	Reste à réaliser	279 000.00
Recettes	Prévues	330 326.11
	Réalisées	308 618.52
	Reste à réaliser	
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		
	Investissement	258 135.28
	Fonctionnement	52 534.73
	Résultat	310 670.01

Le Conseil Municipal hors présence de Monsieur le Maire, et sous la présidence de Mr VERHOEVEN, 1<sup>er</sup> adjoint approuve le compte administratif de la commune 2018, à l'unanimité 16 POUR

### **3. Affectation des résultats Commune et Assainissement**

#### COMMUNE

Mr le Maire propose d'affecter, le 1068 pour le besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 275 077,64 €

Approuvé à la majorité 17 voix

#### ASSAINISSEMENT

Mr le Maire propose d'affecter, le 1068 pour le besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 20 864.72 €

Approuvé à la majorité 17 voix

### **4. Recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour le camping**

Mr le Maire propose le recrutement

- D'agents contractuels dans le grade d'adjoint technique du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2019 à temps non complet pour une durée de 6.92/35<sup>ème</sup>
- D'agents contractuels dans le grade d'adjoint technique du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin 2019 à temps non complet pour une durée de 7.62/35<sup>ème</sup>
- D'agents contractuels dans le grade d'adjoint technique du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet 2019 à temps non complet pour une durée de 12.92/35<sup>ème</sup> et de 30.69/35<sup>ème</sup>
- D'agents contractuels dans le grade d'adjoint technique du 1<sup>er</sup> août au 31 août 2019 à temps non complet pour une durée de 25.85/35<sup>ème</sup>, de 16.15/35<sup>ème</sup>
- D'agents contractuels dans le grade d'adjoint technique du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre 2019 à temps non complet pour une durée de 6.46/35<sup>ème</sup>

Ces agents assureront l'accueil et l'entretien du camping ainsi que la vente des cartes de pêche.

La rémunération de ces agents sera calculée à l'indice majoré 325

Approuvé à la majorité 17 voix

**5. Recrutement d'agents contractuels sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour la surveillance de la baignade**

Mr le Maire propose le recrutement

- D'agents contractuels dans le grade d'**Opérateur des activités physiques et sportives** du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 31 juillet 2019 à temps non complet pour une durée de 26.65/35<sup>ème</sup>  
Du 1<sup>er</sup> août 2019 au 31 août 2019 à temps non complet pour une durée de 26.31/35<sup>ème</sup>

Cet agent assurera la surveillance de la baignade à l'étang communal du Petit Bois

La rémunération de cet agent sera calculée à l'indice majoré 325

Approuvé à la majorité 17 voix

**6. Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités**

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 30 septembre 2019 à temps complet, pour un poste à la cantine, école, collège, mairie

La rémunération de cet agent sera calculée à l'indice majoré 325

Approuvé à la majorité 17 voix

**7. Avenant N° 2 à la convention d'assistance technique départementale en matière d'assainissement collectif**

Mr le Maire rappelle au conseil qu'une convention a été signée avec le conseil départemental du Cher en matière d'assainissement collectif en date du 07 avril 2015 pour une durée de 4 ans.

Avec l'avenant N° 2, le Conseil Départemental propose de prolonger la convention la liant avec la collectivité d'une année afin de prendre en compte la révision du décret N°2007-1868 du 26 décembre 2007 relatif à l'assistance technique fournie par les départements à certaines communes et à leurs groupements qui est en cours.

Approuvé à la majorité 17 voix

**8 Proposition d'achat d'un sentier communal par un particulier**

Mr le Maire rappelle que lors de la réunion du conseil municipal du 08.01.2019, il a été évoqué la demande d'un administré pour l'acquisition d'un sentier communal traversant sa parcelle cadastrée A 469 aux gâtés.

Après rencontre avec le propriétaire, le projet est abandonné.

Approuvé à la majorité 17 voix

**9 Avenant n°2 au contrat de territoire 2017/2020**

Mr le Maire rappelle que par délibération du 19.06.2017, la commune a signé un contrat de territoire. Etant donné que la commune d'Allouis vient d'intégrer la communauté de communes Terres du Haut Berry, il convient de modifier le contrat de territoire par un avenant

Le Conseil Départemental du Cher émet un avenant N°2 qui modifie l'article 4-2 du contrat initial.

Après lecture des modifications par Mr le Maire, l'avenant est approuvé à la majorité 17 voix

